



## Salle Jacques Brel

**Le samedi 9 octobre dernier, la salle de spectacles de Monthermé a pris officiellement le nom de Jacques-Brel. L'aboutissement d'une aventure commencée en 1978.**

Les Anciens de Monthermé se souviennent, sans doute avec un brin de nostalgie, du "Modern", la salle de cinéma où ils purent assister à la projection des plus grands succès populaires de l'époque

La fréquentation baissant au fur et à mesure de l'apparition de la télévision dans les foyers, la société Nord Est Cinéma, propriétaire de la salle, mit fin à son exploitation en 1975.

C'est en 1978 que le Conseil Municipal sous la présidence d'André GILQUIN, décida, pour une dépense de 20 000 F, d'ajouter cet équipement au patrimoine communal, .

Dans un premier temps, il accueillit le ciné club qui, depuis sa création au sein du Local Club en 1977, proposait les films

qu'il louait à la Ligue de l'Enseignement. Le projecteur de 35 mm ayant été récupéré par l'ancien propriétaire, c'est un 16 mm qui était utilisé, matériel qui existe encore, rangé sur une armoire du bureau des adjoints de la mairie. Pour les spectateurs, le gain de confort était appréciable d'autant plus qu'ils retrouvaient l'ambiance d'une vraie salle de cinéma avec fauteuils confortables, tentures au mur et qualité sonore acceptable. Quant aux animateurs du ciné club, ils ne peuvent pas oublier certains côtés épiques de l'aventure

car il fallait allumer une chaudière monstrueuse qui faisait un tel bruit qu'elle avait été baptisée "African Queen", en référence au film de John Huston.

En mai 1996, le conseil municipal, sous l'impulsion du maire Louis KELLER et de son adjoint Gérard DEBIEUVRE, décidait d'une transformation radicale. La grande crue de 1995 avait fait apparaître que la salle ne pouvait plus être utilisée sans qu'on rehausse son niveau. Quitte à faire de lourds travaux, autant la moderniser entièrement. Il fallut tout remettre aux normes, notamment l'électricité.

Après la disparition du cabinet d'architecture spécialisé initialement retenu, c'est l'agence carolomacérienne "3 Arches" qui fut choisie pour la fin du chantier.

Les travaux ont duré un an et demi, pour un coût de 2 millions de Francs.

Dans un espace pourtant réduit, il a été possible d'installer 210 sièges modernes et, surmontée d'un grand écran de cinéma, une scène de 6 mètres sur 5 avec une avant-scène démontable sous laquelle se trouvent les loges. Techniquement très moderne, la salle a conservé son caractère de salle de cinéma du bon vieux temps des années cinquante.

L'équipement "high tech", en qualité numérique, lui a permis d'être la première salle ardennaise à proposer des vidéo-transmissions de spectacles parisiens, le plus souvent en différé, parfois en direct. L'animateur municipal, David LEONARD, en a été nommé régisseur.

La salle a été inaugurée le 19 octobre 2001 avec le spectacle musical, "Les 10 commandements" comme première vidéo transmission.

Le 9 octobre 2010, pour le "baptême" de la salle, le public présent a été choyé. Après le discours de bienvenue du maire Alain BERNARD, un spectacle en trois parties, présenté par Gérard DEBIEUVRE, lui a été proposé :

- Un superbe montage audiovisuel, préparé par Olivier DEBIEUVRE, relatant toutes les étapes de la vie et illustrant toutes les facettes du talent de Jacques Brel,
- Un brillant mini-concert avec les plus grands succès de l'artiste, offert par l'Harmonie Municipale, sous la direction d'Auguste MASSON,
- Un récital de chansons du même auteur interprété, avec beaucoup de respect et d'émotion, par Didier Devire accompagné de Jean-Yves Mulletier.

Les applaudissements nourris qui ont salué chaque partie du spectacle ont témoigné de la joie des spectateurs heureux de vivre cette soirée d'hommage à un artiste à la si vaste palette.

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur, servi à la salle des fêtes, réunion au cours de laquelle chacun a pu exprimer sa satisfaction auprès des initiateurs et des acteurs de cette belle manifestation.



## Activités périscolaires

### A.L.S.H. 2010

L'accueil de loisirs du mois de juillet est l'une des pièces majeures de la politique destinée à l'accueil et aux loisirs des jeunes de la localité.

Pour cette session, la direction était toujours assurée par David LEONARD qui a dû recruter deux nouveaux adjoints, anciens animateurs :

- Clément BOUILLOT, responsable du centre enfants (7-14 ans), de l'organisation des campings, de la gestion de la salle matérielle et de l'économat.

- Sofia GHAZI, responsable du centre maternel, des activités du matin, du relationnel entre animateurs et enfants, du matériel pédagogique, et des opérations portes ouvertes.

Les animateurs, au nombre de 13, dont 75 % d'"anciens", réunis aux cours de trois journées préparatoires, ont pu mettre en place des idées nouvelles motivantes.

Trois femmes de service ont assuré avec efficacité le nettoyage des salles, la confection des pique-niques et le service des repas.

Les menus, appréciés de tous, étaient préparés par l'Auberge de la Roche à sept heures.

Comme à l'accoutumée, les services techniques ont répondu avec célérité aux diverses demandes.

Le service de ramassage a convenablement fonctionné, les enfants faisant preuve de responsabilité en respectant les consignes de sécurité.

Diverses activités ont été proposées : canoë, parc accrobranche aux Vieilles Forges, équitation au Centre équestre de la Neuville-aux-haies, piscine à Rocroi pour le Centre maternel et à Revin pour le centre enfants, festival Animôme à Liart, tir avec la Cible de la Croix Sainte Anne, rencontre avec le centre des Mazures, camping à Haulmé et en itinérant sur un circuit Monthermé – Haulmé – Les Vieilles Forges, veillées dans les locaux du Centre, voyage au parc de loisirs et nature de Sept Sault (près de Cormontreuil),

Le spectacle de clôture a connu un vrai succès. Pendant l'entracte, un diaporama très apprécié des parents a permis de montrer les enfants en activité au quotidien.

Quelques chiffres pour conclure :



Effectifs		Journées	Dépenses		Participation de la commune		
Enfants	Encadrements		totale	par enfant par jour	totale	par jour	par enfant par jour
115	19	20	47 579 €	20.70	24 669 €	1 233 €	10.73 €

## Ateliers-vacances

Bilan 2010 : 225 inscriptions, réparties sur les vacances de février, de Pâques et de Toussaint, avec au choix :

- Activités de pleine nature : course d'orientation, raid aventure, VTT, canoë, pétanque,...

- Jeux collectifs : foot-ball, basket-ball, hockey, badminton, tennis de table...

- Activités manuelles: cuisine, bricolage, informatique, jardin musical, lecture créative,...

Ce dispositif, encadré par David LEONARD, animateur de la ville, s'appuie sur des associations volontaires : Local-club, Web-Ardenne, Harmonie, le Cochonnet Baraquin.

Ces ateliers sont réservés aux enfants de la commune de 4 à 18 ans afin qu'ils puissent occuper intelligemment leur temps libre.

Pour cela, il leur convient de s'inscrire à la Médiathèque (2 €) pour les activités de leur choix. Un passeport de suivi d'activité est remis à chaque participant.



## F.C.P.E.

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves est une association nationale.

Le bureau du conseil local, seule association de parents d'élèves de Monthermé, est constitué actuellement de la façon suivante :

Présidente : Aurélie BINSE  
Vice-présidente : Cindy TORLET  
Trésorière : Marie SILVENTE  
Secrétaire: Nathalie FOSTIER  
Secrétaire adjoint : Alain WINS

Pour la 3<sup>ème</sup> année, cette association a organisé, avec l'aide des enseignants des trois écoles, une kermesse le 19 juin 2010.

Cette journée dédiée aux enfants a débuté par la présentation de danses apprises en classe et s'est poursuivie par des jeux l'après-midi : chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage, château gonflable, jeu d'adresse ... ont fait la joie de tous. Un barbecue avait également été organisé le midi.

Les bénéfices de cette kermesse ont été entièrement reversés aux trois écoles qui ont investi dans des livres, des tricycles et du matériel divers.

Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine, le 18 juin 2011, toujours au COSEC.



## Téléthon 2010.

Cette année, le Téléthon s'est déroulé les 3 et 4 décembre.

Il a vu la participation d'une dizaine de sociétés locales coordonnées par Jean-Pierre FRITSCH, adjoint au maire chargé des associations, des sports, des loisirs et des fêtes,.

Malgré le mauvais temps, le programme de manifestations mis sur pied sur le week-end a permis de collecter quand-même 1 645.19 €.

Un grand merci aux associations, aux bénévoles qui se sont mobilisés, et aux généreux donateurs.

Rendez-vous à tous pour le Téléthon 2011.

## Défibrillateur

Le lundi 29 novembre, a eu lieu au COSEC la remise d'un défibrillateur par GrDF (Gaz de France : réseau).

C'est en présence du conseiller général, des représentants des associations de la ville, du principal du collège et de professeurs d'EPS que M. Jean-Luc CIZEL, directeur territorial GrDF, a remis au maire un défibrillateur, équipement indispensable aujourd'hui dans toute salle de sport.

A cette occasion M. Delaie, professeur, a effectué une démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur sur un mannequin utilisé habituellement dans le cadre de la formation des élèves.



## Repas des Anciens

Le dimanche 5 décembre, malgré les importantes chutes de neige, une centaine de personnes se sont retrouvés, à l'invitation de la Municipalité, pour le traditionnel repas convivial dit "des Anciens".

Un excellent menu préparé par Claude MOINET et son équipe et une animation assurée par l'orchestre "Los Amigos" ont permis à tous d'oublier les tracas de la vie, les douleurs, les intempéries et de passer une excellente après-midi dans une ambiance festive.

Rendez-vous est -déjà pris pour 2011.



## Noël des petits à la médiathèque

Dans le cadre de l'animation lecture proposée aux enfants de moins de 3 ans, chacun accompagné de son assistante maternelle et/ou de sa maman, une petite fête était organisée à l'occasion de Noël.

Les enfants ont eu droit à une petite collation en musique, avec des chansons traditionnelles.

Chaque petit est reparti avec un joli sapin décoré, confectionné durant les séances précédentes, à offrir à sa maman, et aussi avec un livre et des chocolats offerts par la Municipalité

Rappelons que cette animation a lieu tous les jeudis de 10 à 11 heures. Elle permet à l'enfant de se familiariser avec les livres et de se socialiser avant l'entrée en maternelle.



## CREHLoM.

Le numéro 8 de la revue annuelle "MONTHERME D'AUTREFOIS" vient de paraître.

Au sommaire :

Les inondations de 1740  
La verrerie royale de Monthermé  
Maurice BEAUDOT  
Mémère Phiphine disait

Cloches, clochers et campaniles de Monthermé (dernière partie)

Photo de l'école maternelle de 1951-52

Mes congés 1942

Si une rue m'était contée, la rue Etienne Dolet

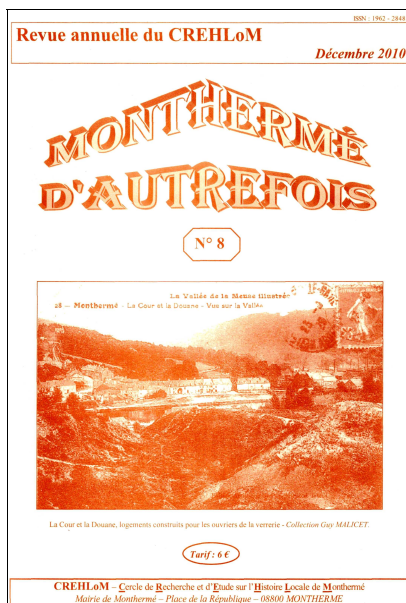
Photo des conscrits de 1967

Le cruciver...baraquin

La fête du café

Cette brochure est disponible à la maison de la Presse, à la boulangerie-pâtisserie PARIZEL et auprès de chaque membre du C.R.E.Lo.M..

Prix : 6 euros



## Les acteurs du fleurissement

Après les deux fleurs régionales, le prix de l'arbre, un prix sur le patrimoine, cette année, la Commune s'est vu décerner le prix régional d'action pédagogique pour l'implication des enfants des écoles dans le fleurissement.

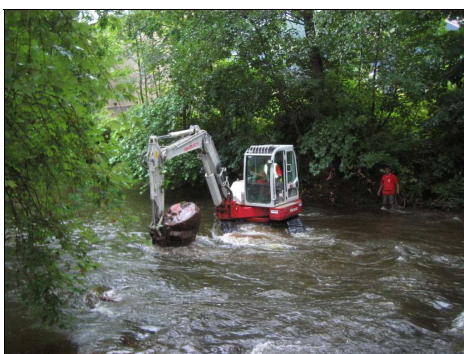
Ces distinctions sont la récompense de tous les acteurs de l'embellissement de la commune : services techniques de la ville, associations concernées, et surtout les nombreux particuliers soucieux de l'image de marque de notre cité.



Des jardiniers en herbe



Le jury régional



Patrimoine : récupération des meules

## Météorologie locale

Le nord de la France vient de connaître un mois de décembre exceptionnel caractérisé par d'abondantes chutes de neiges.

Les mesures qu'effectue chaque jour Denis THILLOIS permettent de quantifier ce phénomène pour Monthermé.

En effet, ce sont 118 cm qui ont été enregistrés du 28 novembre au 20 décembre.

Si on transforme cette neige en pluie selon la règle communément admise de 1 cm de neige pour 1 mm de pluie, on tombe exactement dans la moyenne enregistrée depuis dix ans en décembre.

Ce n'est donc pas la pluviométrie qui a été exceptionnelle, mais la forme neigeuse qu'elle a revêtue.

Ce phénomène s'explique par les températures moyennes quotidiennes enregistrées dans cette période : - 2.7 °C pour les minimales et + 1.7 °C pour les maximales, alors que sur la dernière décennie, elles ont été respectivement de 0.0 et + 5.0.